



COMMISSION RÉGIONALE DU STATUT DES EDUCATEURS

PROCES-VERBAL N°8

Séance plénière du 11 mai 2023

Lisieux

Présents : Mme GARCIA, Secrétaire LFN,
M. RAHO, Président de la Commission
M. CUCURULO Sauveur, Responsable
M. BRETOT, M. CARLU, M. CHANCEREL, M. CLEMENT, M. CROCHEMORE, M. GRIEU,
M. MABIRE, M ROBERGE

Excusés : M. GUERRIER, M. GUILLOU, M. MONTAGNE

1 – Suivi des courriers

581408 – INTER ODON FC (U18 Régional 2 groupe A)

La Commission Régionale du Statut des Educateurs prend note de votre courriel du 14 avril 2023, concernant l'absence de Monsieur DIGNE Simon sur la rencontre du 22 avril 2023.

Elle note le remplacement par Monsieur BACHELOT Quentin sur cette rencontre.

518084 – FC TROARN (Régional 3 groupe D)

La Commission Régionale du Statut des Educateurs prend note de votre courriel du 14 avril 2023, concernant l'encadrement de votre équipe de régionale 3.

Elle note que Monsieur DUVAL Christophe a quitté le club et qu'il est remplacé par Monsieur DONATIEN Allan.

500223 – O. PAVILLAIS (Régional 3 groupe H)

La Commission Régionale du Statut des Educateurs prend note de votre courriel du 14 avril 2023, concernant l'absence de Monsieur VAUBAILLON sur la rencontre du 15 avril 2023.

514839 – GRAND QUEVILLY FC (U18 Régional 3 groupe E)

La Commission Régionale du Statut des Educateurs prend note de votre courriel du 15 avril 2023, concernant l'absence de Monsieur LOPPI Fidel, à la suite de sa suspension.

Elle note le remplacement sur les rencontres par Monsieur SODAGUET Laurent ou Monsieur AAMOU Farid.

501449 – LA PATRIOTE ST JAMAISE (Régional 3 groupe B)

La Commission Régionale du Statut des Educateurs prend note de votre courriel du 18 avril 2023, concernant l'arrêt de la fonction d'entraîneur principal de Monsieur FONNARD Adrien sur l'équipe de Régional 3.



Elle note la désignation de Monsieur FAISANT Pierre ainsi que la désignation de son adjoint Monsieur LEGEARD Erwan.

513961 – ENT.S MUNICIPALE DE GONFREVILLE (U16 Régional 1)

La Commission Régionale du Statut des Educateurs prend note de votre courriel du 21 avril 2023, concernant la suspension de Monsieur DEMBELE Boubacar.

Elle note le remplacement par Monsieur MARGUET Jean David.

581295 – GRPT BLAINVILLE BIEVILLE (U15 Régional 2 groupe B)

La Commission Régionale du Statut des Educateurs prend note de votre courriel du 21 avril 2023, concernant l'encadrement de votre équipe U15 Régional 2.

Elle note l'arrêt de Monsieur SLIMANI Romain en date du 05 avril 2023, et le remplacement par Monsieur BASNEL Jordan.

564179 – GRPT J. ANDRESIENNE (U18 Régional 3 groupe F)

La Commission Régionale du Statut des Educateurs prend note de votre courriel, du 23 avril 2023, concernant l'absence de Monsieur LENUD Vianney sur la rencontre du 23 avril 2023.

Elle note le remplacement par Monsieur MENDY Benoit sur cette rencontre.

500248 – STADE DE GRAND QUEVILLY (Régional 3 groupe I)

La Commission Régionale du Statut des Educateurs prend note de votre courriel du 24 avril 2023, concernant l'absence de Monsieur BELGHACEM Karim sur la rencontre du 30 avril 2023.

Elle note le remplacement par Monsieur FIGUEROA Manuel sur cette rencontre.

564179 – GRPT J. ANDRESIENNE (U18 Régional 3 groupe F)

La Commission Régionale du Statut des Educateurs prend note de votre courriel du 24 avril 2023, concernant l'absence de Monsieur LENUD Vianney sur la rencontre du 30 avril 2023.

551516 – ST HILAIRE VIREY LANDELLE (Régional 3 groupe B)

La Commission Régionale du Statut des Educateurs prend note de votre courriel du 03 mai 2023, concernant l'absence de Monsieur SALINAS Marc sur la rencontre du 13 mai 2023.

Elle note le remplacement par Monsieur LEMIERE Romain sur cette rencontre.

531562 – US QUEVILLY ROUEN METROPOLE (U18 Régional 1)

La Commission Régionale du Statut des Educateurs prend note de votre courriel du 03 mai 2023.

La Commission prendra les mesures nécessaires pour faire appliquer le règlement.

500088 – FC ST LO MANCHE (Régional 1 groupe A)

La Commission Régionale du Statut des Educateurs prend note de votre courriel du 03 mai 2023, concernant l'absence de Monsieur CHASTAS Gary sur la rencontre du 06 mai 2023.

Elle note le remplacement par Monsieur LETELLIER Yann sur cette rencontre.



542524 – AS DU CANTON D'ARGUEIL (Régional 3 groupe I)

La Commission Régionale du Statut des Educateurs prend note de votre courriel du 03 mai 2023, concernant l'absence de Monsieur MUTOT Gaëtan sur la rencontre du 07 mai 2023.

581295 – GRPT BLAINVILLE BIEVILLE BEUVILLE (U15 Régional 2 groupe B)

La Commission Régionale du Statut des Educateurs prend note de votre courriel du 04 mai 2023, concernant l'encadrement de votre équipe U15 Régional 2.

Elle note l'arrêt de Monsieur SLIMANI Romain en date du 05 avril 2023 et la désignation de Monsieur BASNEL Jordan sur cette équipe.

513961 – ENT.S MUNICIPALE GONFREVILLE (U18 Régional 1 Féminin)

La Commission Régionale du Statut des Educateurs prend note de votre courriel du 04 mai 2023, concernant l'absence de Monsieur NZUE EDZANG Wilfried sur la rencontre du 04 mai 2023.

500144 – AS CHERBOURG (U15 Régional 1 groupe A)

La Commission Régionale du Statut des Educateurs prend note de votre courriel du 04 mai 2023, concernant la suspension de Monsieur LOISEL Damien pour une rencontre en date de 06 mai 2023.

501730 – OC BRIOUZE (Régional 3 groupe E)

La Commission Régionale du Statut des Educateurs prend note de votre courriel du 05 mai 2023, concernant l'encadrement de votre équipe de Régional 3.

Elle prend note de l'arrêt de Monsieur MONNET Nicolas en date du 25 février 2023, et de la désignation de Monsieur GAUQUELIN Jean-François sur l'encadrement de l'équipe.

544076 – US MESNIL-ESNARD FRANQUEVILLE (Régional 3 groupe I)

La Commission Régionale du Statut des Educateurs prend note de votre courriel du 07 mai 2023, concernant l'absence de Monsieur BERNARD Maxime sur la rencontre du 06 mai 2023.

Elle note le remplacement par Monsieur GOUPIL Antoine sur cette rencontre.

2 Etude des groupes

560133 – GROUPEMENT EFECOC (U16 Régional 2 groupe D)

La Commission Régionale du Statut des Educateurs constate l'absence de Monsieur VAN GILLES Jacques sur les rencontres du 23 avril et 07 mai 2023.

Conformément à l'article 8 de l'annexe 8 des règlements généraux de la LFN, la Commission rappelle la présence obligatoire sur le banc de touche pour l'ensemble des rencontres de Monsieur VAN GILLES Jacques ainsi que l'obligation d'avertir la commission par écrit des absences exceptionnelles, même d'une décision disciplinaire.

Ainsi elle invite le GROUPEMENT EFECOC pour les prochaines rencontres, à lui faire parvenir par écrit un justificatif d'absence de son éducateur afin d'obtenir l'accord de la commission.



530667 – AS ST VIGOR LE GRAND (Régional 3 groupe C)

La Commission Régionale du Statut des Educateurs constate l'absence de Monsieur BACON Anthony sur les rencontres du 23 avril et 07 mai 2023.

Conformément à l'article 8 de l'annexe 8 des règlements généraux de la LFN, la Commission rappelle la présence obligatoire sur le banc de touche pour l'ensemble des rencontres de Monsieur BACON Anthony ainsi que l'obligation d'avertir la commission par écrit des absences exceptionnelles, même d'une décision disciplinaire.

Ainsi elle invite le club de l'AS ST VIGOR LE GRAND pour les prochaines rencontres, à lui faire parvenir par écrit un justificatif d'absence de son éducateur afin d'obtenir l'accord de la commission.

500065 – FC DIEPPE (U14 Régional 1 groupe B)

La Commission Régionale du Statut des Educateurs constate l'absence de Monsieur BOURGEOIS Michel sur les rencontres du 23 avril et 07 mai 2023.

Conformément à l'article 8 de l'annexe 8 des règlements généraux de la LFN, la Commission rappelle la présence obligatoire sur le banc de touche pour l'ensemble des rencontres de Monsieur BOURGEOIS Michel ainsi que l'obligation d'avertir la commission par écrit des absences exceptionnelles, même d'une décision disciplinaire.

Ainsi elle invite le club du FC DIEPPE pour les prochaines rencontres, à lui faire parvenir par écrit un justificatif d'absence de son éducateur afin d'obtenir l'accord de la commission.

500105 – US AVRANCHES MONT ST MICHEL (U18 Régional 1)

La Commission Régionale du Statut des Educateurs constate l'absence de Monsieur LUCAS Florian sur les rencontres du 15 avril et 07 mai 2023.

Conformément à l'article 8 de l'annexe 8 des règlements généraux de la LFN, la Commission rappelle la présence obligatoire sur le banc de touche pour l'ensemble des rencontres de Monsieur LUCAS Florian ainsi que l'obligation d'avertir la commission par écrit des absences exceptionnelles, même d'une décision disciplinaire.

Ainsi elle invite le club de l'US AVRANCHES MONT ST MICHEL pour les prochaines rencontres, à lui faire parvenir par écrit un justificatif d'absence de son éducateur afin d'obtenir l'accord de la commission.

501489 – US GRANVILLAISE (Régional 1 groupe A)

La Commission Régionale du Statut des Educateurs constate l'absence de Monsieur JOUAN Matthias sur les rencontres du 02, 16, 23, avril 2023 et 07 mai 2023.

Conformément à l'article 8 de l'annexe 8 des règlements généraux de la LFN, la Commission rappelle la présence obligatoire sur le banc de touche pour l'ensemble des rencontres de Monsieur JOUAN Matthias ainsi que l'obligation d'avertir la commission par écrit des absences exceptionnelles, même d'une décision disciplinaire.

Ainsi elle invite le club de l'US GRANVILLAISE à lui confirmer l'identité de l'éducateur principal désigné avant le vendredi 26 mai 2023, pour cette catégorie sous peine d'appliquer le règlement.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission Régionale d'Appel dans les conditions de forme et de délai stipulées à l'article 190 des Règlements Généraux.

Date de la prochaine commission : **08 juin 2023**

Le Président,



Nasr-Eddine RAHO

Le Secrétaire,



Damien CROCHEMORE